

# COMITE des VOSGES TENNIS de TABLE

## PROJET ASSOCIATIF GLOBAL

### OLYMPIADE 2024 / 2028 (Mise à jour 2024)



# Plan du Projet

## LE COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

- Identité de l'association
- Etat des lieux de l'activité dans les VOSGES
- Organisation Fonctionnement
- Moyens Humains, moyens financiers
- Communication / Diffusion

## L'OLYMPIADE 2024/2028

- Les points forts / les points à améliorer
- Les orientations choisies pour l'Olympiade
- Les cibles retenues pour développer l'activité

# Identité de l'association

## COMITE des VOSGES de TENNIS de TABLE:

Le comité des Vosges de tennis de table est une association type loi 1901. Elle est affiliée à la Fédération Française de Tennis de Table et travaille en étroite collaboration avec la Ligue Grand Est de Tennis de Table, elle soutient les clubs Vosgiens affiliés à la FFTT.



Le comité des Vosges est répertorié au RNA sous le N° W883000923 type sport avec en objet de l'association « Pratique de l'éducation physique et des sports et plus particulièrement du tennis de table ».

- Siège de l'association : 15 rue du jardin 88390 LES FORGES
- Date de création : 17/12/1965

Dernière mise à jour des statuts 17 sept 2019

# Etat des lieux de l'activité dans les VOSGES

28 clubs affiliés, 1556 licenciés en 2024

<b>CLUBS AFFILIES 28</b>	<b>Licenciés 2024</b>	<b>Evolution globale/ N-1</b>	<b>% FEMINES</b>	<b>% jeunes moins de 18 ans</b>
<b>Licences COMPETITION</b>	<b>766</b>	<b>+60</b>	<b>14</b>	<b>34</b>
<b>Licences LOISIR</b>	<b>371</b>	<b>-23</b>	<b>40</b>	<b>66</b>
<b>Licences Evénementielles</b>	<b>419</b>	<b>-182</b>	<b>NR</b>	<b>NR</b>

# Organisation et fonctionnement

## BUREAU

**SECRETAIRE**

Isabelle FRIRY



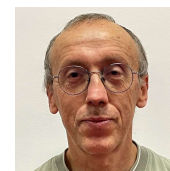
**PRESIDENT**

Eric MATHIS



**TRESORIER**

Marc DELEPINE



## FONCTIONNEMENT par PÔLES

### PÔLE GESTION de L'ACTIVITE

**Vice Président**

Eric MATHIS

**Responsable Sportive**

Eric MATHIS

**Responsable Technique**

Jérôme DOMBRAT

**Responsable Arbitrage**

Jean-Pierre VOYEN

### **Membres Elus**

Christophe COSSIN, Michel FEICHT, Isabelle FRIRY, Louis LECOMTE, René PARIS,

### **Membres Cooptés**

Louis SIMON, Alban STOCARD, Madeline VOYEN

### PÔLE DEVELOPPEMENT et PROMOTION

**Vice-Président**

Arnaud FRANCOIS

### **Membres Elus**

Michel FEICHT, Jérôme DOMBRAT, Eric MATHIS, Etienne ROBERT

### **Membre Coopté**

Louis SIMON

Responsable Matériel : Arnaud FRANCOIS

Publications : Isabelle FRIRY

Récompenses : Louis LECOMTE

### PÔLE ADMINISTRATIF et FINANCIER

**Vice-Présidente**

Isabelle FRIRY

### **Membres Elus**

Marc DELEPINE, Louis LECOMTE, Eric MATHIS, Etienne ROBERT

### **Membre Coopté**

Madeline VOYEN

Le Comité se réunit régulièrement de façon trimestrielle, plus si nécessaire.  
Des réunions sous forme de visioconférence sont également programmées, elle peuvent être initiées par les Pôles

# Moyens humains et financiers

## Moyen humains:

Tous les membres du comité sont bénévoles, le comité peut faire appel à des professionnels techniques brevetés ou non pour soutenir ses organisations (stages techniques, formations techniques ou arbitrales..). Le comité peut solliciter l'aide de la Ligue Grand Est pour soutenir ses actions ou projets.  
Le comité peut s'adjoindre les services de volontaires service civique.

## Prévisions budgétaires pour la période 2024/2028 :

Le budget du Comité départemental prévisible pour l'olympiade doit s'équilibrer aux alentours de 30000€ en dépenses et recettes

## La répartition des dépenses:

- Activité sportive **33%**
- Aides directes aux clubs et aux joueurs (développement, formation...) **30%**
- Frais de gestion, sortie délégations **19%**
- Divers **18%**

## Moyen financiers:

Le comité départemental gère un budget qui lui est propre L'équilibre de ses comptes annuels est prioritaire, sachant que les fonds libres associatifs peuvent tolérer un déficit ponctuel.

## Les recettes sont schématiquement composées de:

- **30%** de produits de la gestion
- **35%** de produits de l'activité sportive
- **35%** de subventions (départementales, nationales et spécifiques à l'activité).

Ces chiffres sont donnés à titre indicatifs, ils peuvent varier en fonction de paramètres non prévisibles, et liés à l'évolution de l'activité post crise sanitaire.

*(En annexe le prévisionnel 2024)*

# Communication et diffusion

- Les informations sont diffusées sous forme de notes envoyées par mail.
  - Les membres du Bureau et les Présidents de chaque commission diffusent ainsi leurs informations spécifiques.
- Un Espace Comité des Vosges est hébergé sur le site Internet de la Ligue Grand Est et reprend toutes ces informations.
  - On retrouve sur ce site tout ce qui concerne le fonctionnement du comité des Vosges
  - Une adresse générique “contact”, permet à tous les Clubs ou adhérents de joindre les responsables pour toutes les demandes ou informations,

Toutes les insertions sont faites sous la responsabilité du CD88.

# Objectif de développement sur l'Olympiade

- Maintenir la dynamique de relance d'activité pongiste sur le territoire, suite aux bons résultats des pongistes français aux JO de Paris 2024.
- Accompagner les clubs et leur permettre de se structurer pour accueillir et fidéliser les nouveaux licenciés, y compris en développant de nouvelles pratiques,

## Points forts / les points à améliorer :

### Points forts:

- Organisation et expérience des personnes en place
- Travail collaboratif avec :
  - La Ligue Grand-Est
  - La FFTT
  - Les instances départementales, régionales, voire nationales
- Bonne connaissance du milieu Pongiste Vosgien
- Les plans de développements CD88 des deux dernières olympiades tenaient compte de ces problèmes structurels et constituent la base de lancement de ce projet associatif

### Axes d'amélioration:

- Communication, informations vers les clubs
- Malgré l'apparente bonne connaissance des problématiques, relancer les échanges vers les clubs.
- Formation des encadrants
- Accès à la pratique pour tous
- Soutien logistique des structures clubs (aspects matériel, organisationnel, aide financière)



# Les cibles et les axes de travail retenus

## **CIBLE 1 : Recenser - Accompagner - Informer les Clubs :**

- Axe 1 : Recenser et accompagner les clubs fragiles
- Axe 2 : Rencontrer les clubs
- Axe 3 : Organiser une rencontre de dirigeants
- Axe 4 : Améliorer la réactivité du site CD88, le rendre plus populaire auprès des Clubs

## **CIBLE 4 : Se doter d'entraîneurs professionnels ou qualifiés, contribuer à la formation de cadres techniques (animateurs, entraîneurs, arbitres...)**

- Axe 1 : Aide à l'organisation de séances d'entraînement (formations flash LGETT)
- Axe 2 : Se doter d'entraîneurs qualifiés. Organiser des formations « Initiateurs de Clubs » cf Action 3
- Axe 3 : Soutenir la formation d'arbitres et juges arbitres

## **CIBLE 2 : Accompagner les clubs prêts à s'ouvrir à d'autres publics :**

- Axe 1 : Public famille loisirs entreprises
- Axe 2 : Baby-Ping
- Axe 3 : Public santé
- Axe 4 : Aide à l'organisation de tournois scolaires
- Axe 5 : Ping en extérieur

## **CIBLE 5 : Soutenir la pratique compétitive**

- Axe 1 : Soutenir la pratique compétitive féminine
- Axe 2 : Soutenir la pratique compétitive des jeunes

## **CIBLE 7 : Pérenniser le développement du Comité**

- Axe 1 : Inciter des bénévoles à rejoindre le Comité en tant que membres élus
- Axe 2 : Renforcer le fonctionnement des pôles avec l'aide de membres cooptés

## **CIBLE 3 : Renforcer l'accès aux licences:**

- Axe 1 : Action vers d'autres comités ou organismes
- Axe 2 : Renforcer l'accès aux licences loisirs par une aide spécifique
- Axe 3 : Poursuivre le partenariat avec le Département pour l'accès aux licences des jeunes de 10 à 25 ans avec la Carte ZAP88
- Axe 4 : Inciter à la prise de licences événementielles et découvertes

## **CIBLE 6 : Soutien financier aux clubs**

- Axe 1 : Bourse spécifique d'aide aux clubs
- Axe 2 : Valoriser les actions de partenariat clubs / CD

# **CIBLE 1 : Recenser, Accompagner et Informer les clubs**

## **AXE 1 : Recenser et accompagner les clubs fragiles**

Réalisation d'un questionnaire envoyé à tous les clubs pour recenser les problèmes rencontrés et les attentes envers le comité.

Etude de l'évolution statistique de la licenciation des clubs.

Présentation des actions et des aides possibles.

## **AXE 2 : Rencontrer les clubs**

Mise en place de visites de clubs par les membres du comité en liaison avec les retours des questionnaires.

## **AXE 3 : Organiser une rencontre de dirigeants**

Organiser un colloque « festif », pour créer du lien entre les dirigeants de clubs.

## **AXE 4 : Poursuivre la réactivité du site CD88, le rendre plus populaire auprès des Clubs**

Mettre à jour les informations le plus rapidement possible

# **CIBLE 2 : Accompagner les clubs prêts à s'ouvrir à d'autres publics**

## **Axe 1 : Public famille, loisirs, entreprises**

Organisation de tournois populaires.  
Organisation d'un challenge inter-entreprises.  
Animations tennis de table lors de foires ou salons.  
Aide à la création d'outils de communication pour ces actions, aide à la diffusion d'information.

## **Axe 2 : Baby-Ping**

Prêt de kits Baby Ping aux clubs qui souhaitent découvrir l'activité.  
Fourniture de récompenses pour les clubs qui en font la demande.  
Organisation de séances de découverte lors de compétitions jeunes.  
Possibilité d'organiser des séances flash avec la LGETT.

## **Axe 3 : Public santé**

Encourager les clubs à accueillir des publics avec prescription médicale, lors de séances spécifiques ou en les intégrant aux créneaux existants, à l'aide d'un critère pour la bourse d'aide.

## **Axe 4 : Aide à l'organisation d'animations pour les scolaires et extra scolaires**

Prêt de matériel, fourniture de récompenses, mise à disposition d'un robot avec un encadrant CD.

## **Axe 5 : Ping en extérieur**

Organisation de tournois

# **CIBLE 3 : Renforcer l'accès aux licences**

## **Axe 1 : Action vers d'autres comités ou organismes**

Recenser toutes les associations non affiliées qui pratiquent le Ping en loisir (Foyers Ruraux, USEP, amicales de villages).

Les contacter pour créer des liens et développer l'activité pongiste.

Leur proposer des compétitions adaptées à leurs attentes.

Créer une dynamique avec d'autres comités sportifs (ex sports de raquettes).

Les inviter à participer à nos épreuves et manifestations loisir.

Inviter les clubs à faire de même au niveau local.

## **Axe 2 : Renforcer l'accès aux licences promotionnelles par une aide spécifique**

Rembourser les licences promotionnelles des niveaux poussins, benjamins et minimes. Prise en compte de ces licences dans le calcul de la bourse d'aide.

## **Axe 3 : Poursuivre le partenariat avec le Département pour l'accès aux licences des jeunes de 10 à 25 ans avec la Carte « ZAP 88 »**

Partenariat avec le Conseil Départemental pour l'aide à la licenciation des jeunes

## **Axe 4 : Inciter à la prise de licences événementielles et découvertes**

Prise en compte de ces licences dans le calcul de la bourse.

# **CIBLE 4 : Se doter d'entraîneurs professionnels ou qualifiés et contribuer à la formation de cadres techniques**

## **Axe 1 : Aide à l'organisation de séances d'entraînement**

Formations Flash LGETT

## **Axe 2 : Se doter d'entraîneurs qualifiés.**

Organiser des formations « Initiateurs de Clubs » avec la possibilité pour les clubs de se regrouper, aide financière du CD.

## **Axe 3 : Soutenir la formation des arbitres et juges arbitres**

Organisation en local de formation d'arbitres de clubs à la demande. Aide financière pour toutes les autres formations.

# **CIBLE 5 : Soutenir la pratique compétitive**

## **Axe 1 : Soutenir la pratique compétitive féminine**

Organisation d'un tournoi féminin.

Participation à des actions envers ce public (octobre rose).

Aide à la mise en place de séances de Fit Ping.

## **Axe 2 : Soutenir la pratique compétitive vers les jeunes**

Pérenniser le championnat jeune (interclubs jeunes), couplé avec des séances techniques.

Mise en place de stages au plus près des clubs sur tout le territoire.

Aide spécifique pour les stages délocalisés ouverts aux autres clubs.

## **CIBLE 6 : Soutien financier aux clubs**

### **Axe 1 : Bourse spécifique d'aide aux clubs**

Dotations financières aux clubs selon un barème établi avec des critères prédéfinis.

### **Axe 2 : Valoriser des actions en partenariat clubs / CD**

Aide spécifique pour des actions organisées en partenariat avec le CD.

# **CIBLE 7 : Pérenniser le développement du Comité**

## **Axe 1 : Inciter des bénévoles à rejoindre le Comité en tant que membres élus**

Ouvrir aux licenciés des réunions en visioconférence pour leur permettre de découvrir le fonctionnement interne du CD et leur donner envie de nous rejoindre

## **Axe 2 : Renforcer le fonctionnement des pôles avec l'aide de membres cooptés**

Utiliser les forces vives du tennis de table vosgien pour renforcer nos actions